

17 nov 2006 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 17 novembre 2006

Accord UE - Albanie

Assentiment à l'accord de stabilisation et d'association entre l'Union européenne et l'Albanie

Assentiment à l'accord de stabilisation et d'association entre l'Union européenne et l'Albanie

Sur proposition de M. Karel De Gucht, Ministre des Affaires étrangères, le Conseil des Ministres a approuvé l'avant-projet de loi portant assentiment à l'accord de stabilisation et d'association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres d'une part, et la république d'Albanie d'autre part (*).L'accord permettra de renforcer les liens existant entre l'Union européenne et la république d'Albanie en instaurant, sur des bases équilibrées et dans un cadre formel, des relations étroites et durables fondées sur la réciprocité et l'intérêt mutuel.(*). fait à Luxembourg, le 12 juin 2006.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe